



Situation critique de l'eau à Mayotte

Extrait du mail envoyé à la Direction le 01/09/23

Ék l'UNSA,
Mi koné
ousa
Mi sava



Bonjour Messieurs les Directeurs,

Conscient qu'Orange met et mettra tout en œuvre pour améliorer les conditions de travail mais aussi l'équilibre vie privé/vie professionnelle de ses salariés, et nous savons qu'elles sont déjà très compliquées... (séismes, insécurité quotidienne, vie chère et maintenant les coupures d'eau), nos collègues ne vivent plus, ils survivent.

Nous avons donc essayé de réfléchir à des solutions palliatives.

Pour l'UNSA, il est urgent d'agir, ci-dessous nos propositions :

Aménagement d'horaires :

Permettre aux salariés d'être à leur domicile au moins 1 fois par semaine lors de la disponibilité de l'eau.

- Mise en place du télétravail pour les salariées éligibles.
- Aménagement d'horaires (heure d'entrée décalée ou sortie anticipée) pour les salariés en boutique ou au service clients.

Installation de machines à laver sur le site de l'UI :

Cette solution loin d'être parfaite reste cependant là moins onéreuse et la plus rapide à mettre en place. En faisant l'acquisition de 3 ou 4 laves/sèches linges, et en les installant sur le site de l'UI et les mettre à disposition des salariés.

L'organisation restera à voir avec les managers, mais on pourrait envisager que les machines seraient à disposition des salariés de l'UI le matin, et de la DC et DE l'après-midi, ou inversement.

Aide à l'installation d'un cumulus :

Le stockage de l'eau dans un réservoir est le principe du chauffe-eau à accumulation. Aussi appelé cumulus ou ballon d'eau chaude, cet appareil vous permet de bénéficier en permanence d'une certaine quantité d'ECS.

Aide monétaire : partiel et/ou proposition d'une solution de financement par l'entreprise et un remboursement échelonné sur plusieurs mois.

Aide à l'acquisition d'un système de stockage et filtrage de l'eau :

Exemple : Kit avec surpresseur à variation de vitesse & bêche de dis-connexion

Tarif : entre 3000 et 4500€. (Tarif dégressif en fonction de la quantité commandée)

Aide monétaire : partiel et/ou proposition d'une solution de financement par l'entreprise et un remboursement échelonné sur plusieurs mois.



orange-reunion@unsa.org
<http://reunion-mayotte.unsa-orange.org>
06 92 26 25 25



Suivez-nous sur Facebook

La "réponse" de la Direction



Bonjour Monsieur Rivière,

Comme vous le savez, un suivi hebdomadaire en CODIR de DO est en place depuis le début de l'année et depuis le mois d'avril 2023 en anticipation de la crise sur l'eau mais aussi sur d'autres problématiques à Mayotte, les équipes se sont structurées pour y apporter les solutions les plus concrètes et adéquates. Le relais terrain est assuré sur place, l'ajustement des mesures est fait en fonction de l'évolution de la situation. Un cadre référent local est l'interlocuteur de La Préfecture, pour répondre aux sollicitations qui peuvent lui être faites par les services de la Préfecture, et pour réfléchir et échanger avec le MEDEF sur les questions économiques et de gestion humaine dans les entreprises de l'île.

A ce titre, nous sommes bien au fait des dernières dispositions prises par la préfecture, qui vont entrer en vigueur à compter du 4 septembre.

A date, les salariés bénéficient de l'eau courante sur le lieu de travail chaque jour ouvrable pendant l'essentiel des horaires de travail. Afin de palier à une éventuelle coupure intempestive pendant les horaires de travail, depuis mai 2023, des citernes d'eau alimentent les sanitaires ; en sus, une réserve d'eau plus importante a été mise en place sur le site technique. De plus, pour le lavage des mains, notamment, des jerricanes d'eau sont disponibles dans nos locaux. Avec ces dispositions nous avons minimisé le risque de rupture en eau sur nos sites tertiaires.

En ce qui concerne l'eau potable, depuis début juin 2023, des palettes d'eau sont stockées et chaque jour les salariés peuvent s'approvisionner. Actuellement, à disposition 4 palettes d'eau plate (soit 400 packs de 6 bouteilles de 1,5 l). Le réapprovisionnement est suivi, il n'y a pas de pénurie pour nos salariés.

Conscients des difficultés auxquelles font face nos salariés au quotidien, nous apportons en qualité d'employeur des actions concrètes sur le terrain. Nous vous remercions pour les propositions d'actions complémentaires que vous suggérez et allons étudier leur faisabilité. Le sujet des aménagements horaires est déjà en cours d'étude avec les managers locaux.

Nous gardons une vigilance particulière sur cette crise, comme sur la situation sécuritaire globale à Mayotte.

**Pour l'UNSA, nous le disons depuis 12 jours, il est vraiment urgent d'agir !!
Des solutions "simples et rapides" ont été proposées.**

A date, aucune d'entres elles n'ont été mise en place. Il ne tient qu'à la Direction d'améliorer les conditions de travail de nos collègues et pouvoir également rétablir un équilibre vie perso/vie professionnelle qui n'existe plus actuellement.

L'UNSA rappelle également que chaque salarié a droit à une bouteille d'1l d'eau par jour et non 1,5l comme le précise le communiqué de la Direction sur l'intranet.



orange-reunion@unsa.org
<http://reunion-mayotte.unsa-orange.org>
06 92 26 25 25



Suivez-nous sur Facebook